



V O L T E R R A

ATLAS DES AIDES

Subventions et aides au photovoltaïque en Suisse

VOLTERRA-CARPORT.CH

Qui donne quoi — fédéral, cantons, communes

Volume hors-série de la collection Atlas Volterra — état daté et sourcé (méthode en page 03) ; les barèmes évoluent, l'autorité qui verse fait seule foi.
Librement citable avec mention de la source et lien vers volterra-carport.ch. Édition août 2026 · II — répertoire des communes · Révision prévue : février 2027 · Suisse romande et Jura bernois.

L'EMPILEMENT À TROIS ÉTAGES

FÉDÉRAL · CANTONAL · COMMUNAL — LA QUESTION SE POSE TROIS FOIS



« Que donne ma commune, en plus de Pronovo ? » — c'est probablement la question la plus posée après celle du prix. Et elle est bien posée : en Suisse, les aides au photovoltaïque ne forment pas un guichet unique mais un empilement à trois étages, où chaque étage a ses règles, son calendrier et sa porte d'entrée.

1. Le fédéral — partout, pour tous

La rétribution unique (Pronovo) est versée pour toute installation photovoltaïque conforme, dans les 532 communes de cet atlas sans exception. C'est le socle — page 04.

2. Le cantonal — sept réponses différentes

C'est là que tout diverge : un canton ajoute une prime, un autre soutient la batterie, la plupart réservent leurs subventions à l'enveloppe et au chauffage. Sept fiches datées, pages 06 à 12.

3. Le communal — la couche méconnue

Certaines communes ajoutent une prime locale, la plupart rien — et les programmes ouvrent et ferment. Cet atlas ne fige aucun montant communal : il donne la méthode pour vérifier le vôtre en cinq minutes, page 13.

La même question, posée trois fois

Que donne la Confédération ? Que donne mon canton ? Que donne ma commune ? Ce volume répond à la première partout, à la deuxième canton par canton — et vous arme pour poser la troisième au seul endroit où la réponse est sûre : votre guichet communal.



Ce qu'il faut retenir

Aucune de ces aides ne se devine, et aucune ne s'invente : chacune se vérifie à sa source, au moment du projet. C'est exactement ce que fait ce volume — et ce que refait chaque étude Volterra, dossier en main.

Pourquoi cet atlas ne publie aucun montant communal

Les quatre premiers volumes déclinent leurs chiffres sur 532 communes parce que leurs données se calculent (physique, normes) ou se publient officiellement (tarifs ElCom). Les aides, elles, sont des décisions : elles ouvrent, ferment, épuisent leur enveloppe en cours d'année. Publier « X francs dans votre village » serait exact un jour et faux le lendemain — cet atlas publie donc QUI donne, QUOI (le type d'aide) et OÙ VÉRIFIER, jamais un barème communal figé.

Sources officielles uniquement — et pour cause

En préparant ce volume, nous avons trouvé, sur le même canton et la même semaine, des sites commerciaux annonçant « jusqu'à 30 % d'aide cantonale » et d'autres — avec raison — « aucune aide cantonale directe ». Certains décrivent même des programmes cantonaux qui n'existent pas. Chaque fiche de ce volume s'appuie exclusivement sur les pages officielles du canton et des acteurs publics cités, consultées et datées ; quand une information n'a pas pu être vérifiée à la source, elle est signalée comme telle ou absente.

Des états datés, une révision annoncée

Chaque fiche porte « État au : août 2026 » et « Révision prévue : février 2027 » — le même contrat de lecture que l'Atlas réglementaire. Entre deux révisions, un programme peut changer : la fiche vous dit où regarder, l'autorité qui verse fait seule foi. Et si vous constatez un écart, écrivez-nous : le signalement des lecteurs fait partie de la méthode.

Ce que cet atlas n'est pas

Ni un conseil fiscal, ni une promesse de versement, ni un guichet : une carte, datée et sourcée, du paysage des aides — la carte qui manquait entre les brochures fédérales et le bouche-à-oreille communal.

La rétribution unique (RU) est l'aide de base du photovoltaïque suisse, gérée par Pronovo (l'organisme fédéral). Elle est versée une fois, pour toute installation conforme — le carport photovoltaïque y a droit comme une toiture, puisque sa couverture est une installation solaire à part entière.

RU = contribution de base + contribution par kWc

Le montant dépend de la puissance installée, du type d'installation et de l'année de mise en service — les barèmes sont publiés et révisés par la Confédération, à la baisse ces dernières années : un projet mûr gagne à ne pas attendre. Ordre de grandeur usuel : une part significative de l'investissement, calculée au cas par cas. Notre simulateur (dos de ce volume) donne l'estimation pour votre puissance.

Les règles du jeu

Installation réalisée par un professionnel, annonce au gestionnaire de réseau, certification de mise en service — puis demande et versement selon la procédure Pronovo en vigueur. Ces démarches font partie du dossier que Volterra conduit ; leur ordre exact est détaillé dans l'Atlas réglementaire.

Nouveauté 2026 : l'injection limitée

Pour prévenir la congestion du réseau, les nouvelles installations mises en service dès 2026 voient leur injection plafonnée à une part de leur production. Conséquence directe : chaque kWh consommé sur place vaut encore plus — l'autoconsommation, la batterie et la recharge du véhicule (Atlas énergie et mobilité) passent de « conseillées » à « centrales ».



Ce qu'il faut retenir

La RU est acquise partout et pour tous — c'est l'étage stable de l'empilement. Tout ce qui suit dans ce volume s'AJOUTE à elle : rien ne la remplace.

La deuxième aide n'apparaît sur aucun virement : dans la plupart des cantons romands, l'investissement dans une installation solaire posée sur un bâtiment existant est déductible du revenu imposable, comme les autres investissements d'économie d'énergie. Son effet réel dépend de votre canton et de votre taux marginal d'imposition — c'est un calcul de fiduciaire, et il est rarement négligeable.

L'ordre des opérations

Investissement brut — rétribution unique — effet fiscal — aides cantonales et communales éventuelles = **investissement net**. C'est lui — et lui seul — qui entre dans le calcul d'amortissement de l'Atlas économique (sa page 09). Chaque étage se demande à sa porte, à son moment : les aides cantonales en général AVANT les travaux, la RU selon la procédure fédérale, le fisc à la déclaration suivante.

Le piège du calendrier

La plupart des refus d'aides ne viennent pas du dossier, mais du calendrier : travaux commencés avant le dépôt, enveloppe annuelle épuisée, formulaire déposé au mauvais étage. La règle qui sauve : AVANT de signer quoi que ce soit, vérifier les trois étages — c'est l'affaire d'une heure, et l'étude Volterra la fait avec vous.

Le détail des mécanismes de demande (qui dépose, quand, avec quelles pièces) est traité dans notre FAQ subventions en ligne ; ce volume se concentre sur QUI donne QUOI, canton par canton — les sept fiches commencent page suivante.

Photovoltaïque des particuliers

Pas d'aide cantonale directe pour le photovoltaïque des particuliers : l'aide de référence est la rétribution unique fédérale (Pronovo). Le Programme Bâtiments vaudois soutient l'enveloppe, le chauffage renouvelable et le solaire thermique — pas les modules photovoltaïques.

Batterie & stockage

Les pages officielles du canton mentionnent des soutiens au stockage de l'électricité solaire, « virtuel ou par batterie » — un dispositif à vérifier dans son état du jour au moment du projet.

Aussi dans ce canton

Le canton subventionne le photovoltaïque des COLLECTIVITÉS (patrimoine bâti public) et l'infrastructure de recharge — utile aux communes, pas directement aux particuliers. Et le canton renvoie lui-même aux subventions communales éventuelles : la troisième couche existe bel et bien dans le canton de Vaud.

Où vérifier l'état du jour

vd.ch → Environnement → Énergie (pages « énergie solaire » et « subventions ») — et, dans tous les cas, votre commune : c'est la troisième couche (page 13), et elle ne se devine pas. Les demandes cantonales se déposent en général AVANT les travaux ; la rétribution unique fédérale suit ses propres règles (page 04). Chaque étude Volterra intègre ces démarches.

État au : août 2026 · Sources : pages officielles du canton et des acteurs cités, consultées à la date indiquée · Révision prévue : février 2027 — les programmes ouvrent, ferment et épuisent leurs enveloppes en cours d'année : seule l'autorité qui verse fait foi. Signalez-nous tout écart : nous corrigeons la fiche.

Photovoltaïque des particuliers

Le canton l'écrit noir sur blanc : les aides au photovoltaïque sont régies de manière centralisée par le programme fédéral Pronovo. Pas de prime cantonale fribourgeoise pour les modules des particuliers.

Batterie & stockage

Pas de programme cantonal batterie identifié sur les pages officielles à la date de cette fiche.

Aussi dans ce canton

Le solaire THERMIQUE relève du canton, et le Programme Bâtiments fribourgeois couvre l'enveloppe et le chauffage. Des programmes communaux existent dans le canton — plusieurs villes fribourgeoises sont régulièrement citées : à confirmer au guichet, méthode page 13.

Où vérifier l'état du jour

fr.ch → Service de l'énergie (SdE) → programmes de subventions en matière d'énergie — et, dans tous les cas, votre commune : c'est la troisième couche (page 13), et elle ne se devine pas. Les demandes cantonales se déposent en général AVANT les travaux ; la rétribution unique fédérale suit ses propres règles (page 04). Chaque étude Volterra intègre ces démarches.

État au : août 2026 · Sources : pages officielles du canton et des acteurs cités, consultées à la date indiquée · Révision prévue : février 2027 — les programmes ouvrent, ferment et épuisent leurs enveloppes en cours d'année : seule l'autorité qui verse fait foi. Signalez-nous tout écart : nous corrigeons la fiche.

Photovoltaïque des particuliers

Le dispositif le plus complet de Suisse romande. En plus de la RU fédérale, SIG (via son programme éco21) verse une Prime solaire : 25 % du montant de la rétribution unique fédérale pour toute installation en autoconsommation de 2 à 30 kWc mise en service et certifiée dès le 1er janvier 2026 — et le soutien est étendu aux installations de 30 à 100 kWc. Une enveloppe pluriannuelle est annoncée jusqu'en 2029.

Batterie & stockage

Prime batterie SIG, cumulable avec la Prime solaire, plafonnée aux premiers kWh de capacité — Genève et Neuchâtel sont les deux cantons romands où la batterie est directement aidée.

Aussi dans ce canton

Le guichet cantonal GEnergie centralise l'information et les démarches ; SIG publie aussi chaque année son tarif de reprise fixe. À Genève, l'empilement complet — RU + Prime solaire + prime batterie + déduction fiscale — change réellement l'équation d'un carport.

Où vérifier l'état du jour

sig-ge.ch (offres solaires / éco21) et ge-energie.ch — et, dans tous les cas, votre commune : c'est la troisième couche (page 13), et elle ne se devine pas. Les demandes cantonales se déposent en général AVANT les travaux ; la rétribution unique fédérale suit ses propres règles (page 04). Chaque étude Volterra intègre ces démarches.

État au : août 2026 · Sources : pages officielles du canton et des acteurs cités, consultées à la date indiquée · Révision prévue : février 2027 — les programmes ouvrent, ferment et épuisent leurs enveloppes en cours d'année : seule l'autorité qui verse fait foi. Signalez-nous tout écart : nous corrigeons la fiche.

Photovoltaïque des particuliers

Pas de subvention cantonale dédiée au photovoltaïque résidentiel : depuis 2018, les nouvelles installations sont encouragées par les rétributions uniques fédérales (Pronovo). Le Programme Bâtiments valaisan couvre l'enveloppe, les pompes à chaleur et le solaire thermique.

Batterie & stockage

Pas de programme cantonal batterie identifié sur les sources officielles à la date de cette fiche.

Aussi dans ce canton

La particularité valaisanne est communale : plusieurs villes et communes du canton sont régulièrement signalées pour des bonus locaux (Sion, Sierre, Monthey, Martigny, Brigue...) — à confirmer impérativement au guichet, les programmes évoluant. Règle d'or valaisanne pour les aides cantonales : la demande se dépose et se valide AVANT le début des travaux.

Où vérifier l'état du jour

vs.ch → Service de l'énergie et des forces hydrauliques (SEFH) — et, dans tous les cas, votre commune : c'est la troisième couche (page 13), et elle ne se devine pas. Les demandes cantonales se déposent en général AVANT les travaux ; la rétribution unique fédérale suit ses propres règles (page 04). Chaque étude Volterra intègre ces démarches.

État au : août 2026 • Sources : pages officielles du canton et des acteurs cités, consultées à la date indiquée • Révision prévue : février 2027 — les programmes ouvrent, ferment et épuisent leurs enveloppes en cours d'année : seule l'autorité qui verse fait foi. Signalez-nous tout écart : nous corrigeons la fiche.

Photovoltaïque des particuliers

Pour les modules des particuliers, l'aide de référence reste la RU fédérale (Pronovo). Mais Neuchâtel a ouvert deux dispositifs cantonaux remarquables — dont un unique en Suisse romande.

Batterie & stockage

Depuis le 1er mars 2026, le canton subventionne la pose de batteries couplées à des panneaux photovoltaïques existants ou nouveaux : 800 francs de base + 80 francs par kWh de capacité (capacité minimale 3 kWh, plafonds publiés, installations mises en service après le 1er mars 2026). Une aide directe, officielle, qui change le calcul du profil MAXIMISÉ de l'Atlas énergie.

Aussi dans ce canton

Le canton soutient aussi le photovoltaïque sur les GRANDS TOITS (installations de plus de 90 kWc) par une subvention forfaitaire de 11 000 francs — pertinent pour les grandes ombrières et les projets d'entreprise. Et ne.ch renvoie au site FrancsÉnergie, qui recense les aides communales localité par localité : l'outil de la page 13.

Où vérifier l'état du jour

ne.ch → Énergie → subventions et autres soutiens — et, dans tous les cas, votre commune : c'est la troisième couche (page 13), et elle ne se devine pas. Les demandes cantonales se déposent en général AVANT les travaux ; la rétribution unique fédérale suit ses propres règles (page 04). Chaque étude Volterra intègre ces démarches.

État au : août 2026 • Sources : pages officielles du canton et des acteurs cités, consultées à la date indiquée • Révision prévue : février 2027 — les programmes ouvrent, ferment et épuisent leurs enveloppes en cours d'année : seule l'autorité qui verse fait foi. Signalez-nous tout écart : nous corrigeons la fiche.

Photovoltaïque des particuliers

Le photovoltaïque des particuliers relève de la rétribution unique fédérale (Pronovo). Le Programme Bâtiments jurassien — barèmes officiels publiés en janvier 2026 — soutient les pompes à chaleur et l'isolation, avec un minimum par demande et un dépôt obligatoire avant travaux.

Batterie & stockage

Pas d'aide cantonale batterie dans le Jura à la date de cette fiche.

Aussi dans ce canton

Moutier applique le droit jurassien depuis 2026 — pour les aides comme pour les permis. Les communes jurassiennes peuvent avoir leurs propres encouragements : vérification au secrétariat communal, méthode page 13.

Où vérifier l'état du jour

jura.ch → subventions énergie (Service du développement territorial / ENV) — et, dans tous les cas, votre commune : c'est la troisième couche (page 13), et elle ne se devine pas. Les demandes cantonales se déposent en général AVANT les travaux ; la rétribution unique fédérale suit ses propres règles (page 04). Chaque étude Volterra intègre ces démarches.

État au : août 2026 · Sources : pages officielles du canton et des acteurs cités, consultées à la date indiquée · Révision prévue : février 2027 — les programmes ouvrent, ferment et épuisent leurs enveloppes en cours d'année : seule l'autorité qui verse fait foi. Signalez-nous tout écart : nous corrigeons la fiche.

Photovoltaïque des particuliers

Pour les modules des particuliers, l'aide directe est la RU fédérale (Pronovo). Le canton de Berne subventionne les rénovations globales et les constructions neuves efficaces, dans lesquelles le photovoltaïque peut être comptabilisé.

Batterie & stockage

Pas de programme cantonal batterie identifié sur les sources officielles à la date de cette fiche.

Aussi dans ce canton

La vraie nouveauté bernoise 2026 n'est pas une aide, c'est une OBLIGATION : depuis le 1er janvier 2026, les nouvelles constructions et extensions — ET les surfaces de stationnement — doivent être équipées de systèmes d'utilisation de l'énergie solaire sur au moins 10 % de la surface déterminante ; les rénovations intégrales de toitures doivent être annoncées. Pour un parking, le carport photovoltaïque n'est plus une option d'optimisation : c'est une réponse directe à la loi.

Où vérifier l'état du jour

weu.be.ch → Énergie → obligation solaire et subventions — et, dans tous les cas, votre commune : c'est la troisième couche (page 13), et elle ne se devine pas. Les demandes cantonales se déposent en général AVANT les travaux ; la rétribution unique fédérale suit ses propres règles (page 04). Chaque étude Volterra intègre ces démarches.

État au : août 2026 · Sources : pages officielles du canton et des acteurs cités, consultées à la date indiquée · Révision prévue : février 2027 — les programmes ouvrent, ferment et épuisent leurs enveloppes en cours d'année : seule l'autorité qui verse fait foi. Signalez-nous tout écart : nous corrigeons la fiche.

Des communes romandes versent de vraies primes locales — au photovoltaïque, à la batterie, à la borne. D'autres rien. Et la liste bouge chaque année : un programme s'ouvre au budget, s'épuise en octobre, revient différent. C'est pourquoi cette page ne publie pas de tableau : elle vous rend capable de vérifier VOTRE commune, en cinq minutes, au moment où ça compte.

1. Le recensement en ligne

Le site FrancsÉnergie — recommandé par les autorités cantonales elles-mêmes — recense les aides communales, cantonales et fédérales par localité : entrez votre commune, la liste sort. Un excellent premier filtre, à confirmer ensuite à la source.

2. Les trois questions au guichet

« Votre commune a-t-elle un programme d'encouragement pour le photovoltaïque, la batterie ou la borne de recharge ? »
· « La demande doit-elle être déposée avant le début des travaux ? » · « L'enveloppe de l'année est-elle encore ouverte ? »
» Trois questions, une visite ou un téléphone — et une réponse qui fait foi, elle.

3. Le réflexe distributeur

À Genève, c'est le distributeur (SIG) qui porte les primes — ailleurs aussi, certains gestionnaires de réseau ou services industriels communaux ont leurs encouragements. Notre index en ligne des gestionnaires de réseau vous dit à qui poser la question dans votre commune.

Aidez la carte à rester juste

Votre commune verse une prime que cette édition ne signale pas ? Un programme cité a fermé ? Écrivez-nous (info@volterra-carport.ch) : chaque signalement vérifié entre dans la révision suivante — c'est ainsi que cet atlas restera le plus fiable du genre.

Deux statuts, un contrat de lecture : **VÉRIFIÉ** = la page officielle de la commune (ou du canton) a été consultée à la date indiquée ; **SIGNALÉ** = sources convergentes, à confirmer au guichet. Seuls les montants publiés officiellement sont repris. Dans tous les cas : programmes révisables en cours d'année — la commune fait foi.

Vaud — la liste officielle du canton (≈ 50 communes à programme actif)

Aigle, Aubonne, Avenches, Bex, Bourg-en-Lavaux, Bussigny, Chardonne, Chavornay, Cheseaux-sur-Lausanne, Cossonay, Crissier, Daillens, Ecublens, Epalinges, Essertines-sur-Yverdon, Ferreyres, Founex, Gland, Grandson, Hautemorges, Jorat-Menthue, La Tour-de-Peilz, La Sarraz, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Le Chenit, Lutry, Mex, Montreux, Montricher, Morges, Nyon, Orbe, Paudex, Payerne, Prangins, Prilly, Pully, Renens, Rolle, Rueyres, Sainte-Croix, Tolochenaz, Vaux-sur-Morges, Vevey, Veytaux, Villeneuve, Vucherens, Vufflens-le-Château, Yverdon-les-Bains. Le canton publie cette liste avec le lien de chaque commune ; le TYPE d'aide (thermique et/ou photovoltaïque, bois, bornes...) varie et se vérifie au lien communal. Précisions vérifiées : **Lausanne** (équiwatt : thermique + PV de balcon, pas de prime PV toiture identifiée) · **Yverdon-les-Bains** (prime PV supprimée dès 2026 — reprise à tarif fixe maintenue) · **Le Chenit** — la Vallée de Joux, là où l'Atlas économique situe le record romand d'économies, a son programme.

Fribourg

Fribourg (ville) — VÉRIFIÉ : prime PV communale de 25 % de la subvention fédérale, max 4 000 CHF, doublée pour les regroupements de consommation propre (portail des subventions en ligne) · **Bulle** — VÉRIFIÉ : programme « Bulle verte », nouvelles aides solaires actives depuis le 01.01.2026 · **Villars-sur-Glâne** — signalé.

Neuchâtel

Neuchâtel (ville) — VÉRIFIÉ : fonds communal pour l'énergie, prime photovoltaïque de 500 CHF par kW installé (+ thermique 500 CHF/kW, bonus isolation) · **La Chaux-de-Fonds, Le Locle** — signalés (périmètre UNESCO : intégration à soigner) · s'ajoutent partout les aides CANTONALES : batterie (800 CHF + 80 CHF/kWh dès mars 2026) et borne (800 CHF/borne).

Valais

Sion — VÉRIFIÉ : programme communal actif (isolation, thermique, CECB+, chauffage — dossiers via OIKEN, dépôt avant travaux) ; pour le PV, la ville renvoie à Pronovo · **Sierre** — VÉRIFIÉ : paquet d'aides communal (rénovation, renouvelables, mobilité) · **Monthey** — VÉRIFIÉ : fonds communal efficacité + renouvelables, accompagnement Monthey Energies SA · **Martigny, Brigue** — signalés.

Genève · Jura · Jura bernois

Genève : les primes (solaire + batterie) sont portées par SIG pour tout le canton — fiche page 08 · **Delémont** — VÉRIFIÉ : pas de prime PV identifiée, conditions de reprise SID publiées · **Porrentruy, Moutier, Bienne** — à vérifier au guichet (méthode page 13).

État au : août 2026 · Sources : liste officielle vd.ch, pages officielles ville-fribourg.ch, bulle.ch, neuchatelville.ch, sion.ch, sierre.ch, monthey.ch, equiwatt-lausanne.ch, yverdon-energies.ch, sid.delemont.ch, ne.ch · Révision prévue : février 2027 · Votre commune manque ou a changé ? Signalez-le : info@volterra-carport.ch.

La rétribution unique s'applique pleinement

La toiture d'un carport est une installation photovoltaïque à part entière : la RU fédérale se calcule sur sa puissance comme pour une toiture de maison. La demande fait partie des démarches que Volterra conduit — après le permis (Atlas réglementaire), avant la mise en service.

Les aides batterie changent le profil MAXIMISÉ

À Genève (prime SIG) et à Neuchâtel (aide cantonale dès mars 2026), la batterie — l'équipement qui fait passer l'autoconsommation vers 75 % dans l'Atlas énergie — est directement subventionnée. Dans ces deux cantons, l'option stockage d'un carport se recalcule : l'étude le fait, chiffres du jour en main.

Dans le Jura bernois, le carport répond à la loi

L'obligation solaire bernoise de 2026 couvre les surfaces de stationnement neuves : équiper le parking devient une exigence, pas un choix. Un carport photovoltaïque dimensionné SIA 261 y répond en un seul ouvrage — structure, couverture et production.

Les grands toits ont leurs propres portes

Pour les ombrières d'entreprise et les grandes installations, des dispositifs spécifiques existent — comme le soutien neuchâtelois aux installations de plus de 90 kWc. Les projets B2B se chiffrent avec ces étages-là en plus.

✓ Ce qu'il faut retenir

L'empilement ne se devine pas, il se vérifie — et il se vérifie AVANT de signer. C'est l'un des livrables de l'étude gratuite : votre commune, vos trois étages, vos chiffres du jour, intégrés au bilan économique remis avec le plan 3D.

Chaque volume répond à une question, et une seule. Ce hors-série complète la collection sur la question des aides — sans répéter ni l'économique (les francs), ni le réglementaire (les permis).

VOLTERRA — ATLAS SOLAIRE

PARU

Potentiel photovoltaïque des carports en Suisse — combien votre commune produit, commune par commune. Le socle de toute la collection.

VOLTERRA — ATLAS ÉNERGIE

PARU

Production, autoconsommation et stockage — ce que devient votre courant : maison, voiture électrique, batterie, réseau.

VOLTERRA — ATLAS MOBILITÉ

PARU

Carports photovoltaïques et mobilité électrique — les kWh convertis en kilomètres : recharge, puissance, saisonnalité.

VOLTERRA — ATLAS ÉCONOMIQUE

PARU

Prix, économies et rentabilité — les kWh convertis en francs, au prix officiel ElCom 2026 de votre commune.

VOLTERRA — ATLAS RÉGLEMENTAIRE

PARU

Autorisations et réglementation en Suisse — la pyramide fédéral-canton-commune, sept fiches cantonales datées, les parcours types.

VOLTERRA — ATLAS TECHNIQUE

PARU

Conception, dimensions et caractéristiques des carports — gabarits, structure, fondations, eau, intégration électrique.

VOLTERRA — ATLAS DES AIDES

CE VOLUME

Subventions et aides au photovoltaïque — l'empilement fédéral-canton-commune, sept fiches datées, le répertoire des communes. Volume hors-série.

Tous les volumes parus sont téléchargeables gratuitement sur voltage-carport.ch, et librement citables avec mention de la source. L'Index SIA 261 (charges de neige) et l'Index des gestionnaires de réseau complètent la collection en ligne.



Vos aides méritent mieux qu'une rumeur

Cet atlas donne la carte — fédéral, cantons, communes — datée et sourcée. Chaque étude Volterra vérifie VOS trois étages au jour du projet, intègre les demandes au dossier (Pronovo comprise) et remet le tout avec le plan 3D et le bilan économique.

**Les barèmes évoluent en cours d'année : l'autorité qui verse fait seule foi.
Cet atlas ne constitue ni un conseil fiscal, ni une promesse de versement.**



SIMULATEUR DE SUBVENTION PRONOVO

volterra-carport.ch/estimateur-pronovo



SIMULATEUR DE RENTABILITÉ SOLAIRE

volterra-carport.ch/simulateur-rentabilite



SIMULATEUR DE ZONES NEIGE & VENT

volterra-carport.ch/verificateur-zones

ÉTUDE GRATUITE POUR VOTRE COMMUNE — VOLTERRA-CARPORT.CH

VOLTERRA-CARPORT.CH

info@volterra-carport.ch · +41 26 510 21 44

Une marque de Gautschi Schick Sàrl — plus de 25 ans d'expérience en Suisse (depuis 2000) · IDE CHE-101.591.900

Site opérationnel : Rue d'Yverdon 18, 1530 Payerne